

Consignes Inscription Pédagogique en ligne 2025-2026

DU PROFESSIONNALISATION NIVEAUX 1 & 2

I – Consignes générales

L'inscription pédagogique se réalise obligatoirement après l'inscription administrative (Web ou Tout Présentiel) et dans le même calendrier (les dates d'ouverture et de fermeture du serveur sont précisées en partie II).

Cette opération est **impérative** dans la mesure où elle conditionne **vosre inscription aux examens**.

Vous trouverez plusieurs écrans (Données personnelles, Choix du cursus universitaire, Choix des enseignements du cursus, Récapitulatif inscription, Contrat pédagogique) qui vous permettront de réaliser puis valider vos choix pédagogiques et enfin d'éditer votre contrat pédagogique.

En effet, il n'est pas possible de poursuivre l'inscription pédagogique en ligne s'il manque un choix d'enseignement.

Pour être validée votre inscription **doit être complète**.

Pour les inscriptions pédagogiques en ligne, aucun retour de document, ni photo n'est demandé.

II – Consignes spécifiques aux formations

Niveau 1

Les étudiants doivent obligatoirement suivre le cours Développement Professionnel et ont la possibilité de suivre en plus le cours Gestion de projet

- Développement professionnel (en français)
- Gestion de projet (en anglais)

Niveau 2

Un étudiant qui a suivi le niveau 1 doit suivre obligatoirement Gestion de Projet (sauf si suivi en niveau 1) et en option :

- Droit des données et de leur usage (en anglais)



Et/ou

- Déontologie des études sociales (en anglais)

Un étudiant qui s'inscrit directement en niveau 2 doit suivre obligatoirement Développement professionnel (en français) et choisir 1 cours parmi :

- Gestion de projet (en anglais)
- Droit des données et de leur usage (en anglais)
- Déontologie des études sociales (en anglais)

OUVERTURE DES SERVEURS D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

Les inscriptions pédagogiques sont ouvertes

Période 1 du 03/07/2025 à 9h00 au 18/07/2025 à 18h00

Période 2 du 25/08/2025 à 9h00 au 12/09/2025 à 18h00